

L'Enfer est-il éternel ?

*La miséricorde d'Allah à la lumière du Coran, de la Sunna et des
grands savants*

Akeem

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

L'Enfer est-il éternel ?

*La miséricorde d'Allah à la lumière du Coran,
de la Sunna et des grands savants*

« Et Ma miséricorde embrasse toute chose. »
Coran, al-A'râf, 7:156

Akeem

L'Enfer est-il éternel ?

La miséricorde d'Allah à la lumière du Coran, de la Sunna et des grands savants

© 2026 Akeem · Akeem Frequencies

Première édition — 2026

Tous droits réservés.

*Les traductions du sens des versets s'appuient sur l'édition Hamidullah (Complexe du Roi Fahd),
resserrées au plus près de l'arabe.*

Table des matières

Préface	4
1. Connaître Allah avant de juger de l'Enfer	6
2. Ce que le Coran dit vraiment de la durée du Feu	9
3. Pourquoi Allah châtie-t-Il ? Le but du Feu	13
4. La parole des savants	16
5. Une invitation	21
Annexe — Les sources	23
Retrouvez Akeem Frequencies	25

Préface

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

Depuis plus de quatorze siècles, le musulman ouvre presque chaque page du Coran par ces mots : « Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. » Avant Sa puissance, avant Sa justice, avant Sa colère, Allah Se présente d'abord par Sa miséricorde. Ce simple fait devrait gouverner toute notre lecture de l'au-delà.

De cette évidence est née la question de ce livre : l'Enfer est-il éternel ?

Disons-le sans détour. La grande majorité des savants de l'islam a répondu : oui, les mécréants y demeureront à jamais. Cet avis est ancien, solide, respectable, et nous l'exposerons fidèlement. Mais quelques savants parmi les plus rigoureux — au premier rang desquels Ibn Taymiyya et son élève Ibn al-Qayyim — ainsi que des paroles rapportées de Compagnons, ont estimé que plusieurs versets et plusieurs indices invitaient à une réflexion plus profonde : sans nier le châtement, ils se sont interrogés sur sa durée, sa finalité, et sur la portée d'une miséricorde qu'Allah dit embrasser « toute chose ».

Ce livre n'a pas été écrit pour imposer une conclusion, ni pour briser un consensus, ni pour inventer une croyance. Il est né d'un désir plus simple : revenir aux textes. Le Coran, la Sunna authentique, les paroles des Compagnons, les commentaires des grands exégètes, les écrits des imams. Puis réfléchir.

Notre méthode tient en une phrase : ne jamais te demander de nous croire sur parole. Chaque verset sera cité, chaque hadith référencé, chaque avis — majoritaire comme minoritaire — présenté avec la même loyauté. Là où une preuve est forte, nous le

dirons. Là où une chaîne de transmission est faible, nous le dirons aussi. Car une vérité révélée n'a rien à craindre d'une recherche honnête.

Ce n'est donc pas seulement un livre sur l'Enfer. C'est un livre sur Allah : sur Sa justice, Sa sagesse et Sa miséricorde. Car avant de chercher ce qu'Allah fera de Ses créatures, il faut apprendre à connaître Celui qui les a créées.

Nous demandons humblement à Allah d'agréer cet effort, de nous pardonner nos erreurs et de guider quiconque lira ces pages.

« Seigneur, augmente-moi en science. »

Coran, Tâ-Hâ, 20:114

CHAPITRE 1

Connaître Allah avant de juger de l'Enfer

Avant de demander si l'Enfer est éternel, demandons-nous qui en est le Maître. Car l'idée que nous nous faisons de l'au-delà n'est jamais que le reflet de l'idée que nous nous faisons de Dieu.

Or, lorsqu'Allah Se présente à l'humanité, Il ne commence pas par Sa puissance ni par Sa colère. Cent treize des cent quatorze sourates du Coran s'ouvrent par la même formule :

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi-Llâhi r-Rahmâni r-Rahîm

« Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. »

Ouverture des sourates du Coran

Il aurait pu Se nommer d'abord al-'Azîz (le Puissant), al-Qahhâr (le Dominateur) ou al-Hakam (le Juge). Ces noms sont vrais. Mais ce ne sont pas eux qu'Il a placés au seuil de Son Livre. Les deux premiers attributs par lesquels Allah Se fait connaître proviennent d'une même racine arabe, r-h-m — celle, précisément, de la matrice maternelle (rahim) : la miséricorde qui enveloppe, nourrit et protège avant même qu'on l'ait méritée.

Ce choix n'est pas un détail de style. Il commande toute la lecture. Et le Coran le confirme par des paroles d'une portée immense.

« Ma miséricorde embrasse toute chose »

وَرَحْمَتِي وَسِعَتْ كُلَّ شَيْءٍ

wa rahmatî wasi'at kulla shay'

« ... Et Ma miséricorde embrasse toute chose. »

Coran, al-A'râf, 7:156

Toute chose. L'expression arabe kulla shay' n'exclut rien. Gardons cette parole en mémoire : nous y reviendrons lorsque nous interrogerons le sort des damnés. Car une miséricorde qui « embrasse toute chose » pose, à elle seule, une question.

« Ma miséricorde l'emporte sur Ma colère »

Dans un récit sacré (hadîth qudsî) rapporté par al-Bukhârî et Muslim, Allah dit de Lui-même :

« *En vérité, Ma miséricorde a devancé Ma colère.* »

al-Bukhârî, n° 7554 ; Muslim, n° 2751 (variante : « l'emporte sur », n° 7404)

Soyons précis, car le contradicteur y veillera : le mot authentique est « a devancé » (sabaqat) ou « l'emporte sur » (taghlibu) — non « a vaincu ». La nuance ne change rien à l'essentiel. Une colère existe ; le Coran ne la nie jamais. Mais elle est précédée, dominée, encadrée par une miséricorde qui, elle, est première. Quel souverain annonce, avant même de juger, que sa clémence l'emporte sur sa rigueur ?

Quatre-vingt-dix-neuf parts réservées au Jour du Jugement

« *Allah a créé la miséricorde en cent parts. Il en a retenu quatre-vingt-dix-neuf auprès de Lui et n'en a fait descendre qu'une seule sur la terre. C'est de cette unique part que toutes les créatures se témoignent de la compassion.* »

al-Bukhârî, n° 6469 ; Muslim, n° 2752

Toute la tendresse que l'humanité a connue depuis Adam — celle d'une mère, d'un père, d'un ami, d'un inconnu — ne serait qu'un centième. Les quatre-vingt-dix-neuf autres parts, Allah les a réservées pour le Jour où l'on en aura le plus besoin : le Jour du Jugement. Le jour, justement, où se décide le sort de l'Enfer.

Et le Coran ajoute deux paroles qu'aucun cœur ne devrait oublier :

« Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. »

Coran, az-Zumar, 39:53

وَمَا أَرْسَلْنَاكَ إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَالَمِينَ

« Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers. »

Coran, al-Anbiyâ', 21:107

Voilà le Dieu qui jugera. Tout ce que nous dirons de l'Enfer devra rester compatible avec Celui-là. Posons donc, dès maintenant, la question qui traverse ce livre : une miséricorde qui « embrasse toute chose » et qui « l'emporte sur la colère » se concilie-t-elle avec un supplice littéralement infini, sans terme et sans but ? La suite n'est rien d'autre que l'examen patient de cette question — par les textes, et par les savants.

CHAPITRE 2

Ce que le Coran dit vraiment de la durée du Feu

Soyons honnêtes dès la première ligne : si l'on ne lisait que certains versets, la cause semblerait entendue. Le Coran emploie, pour les mécréants, un langage d'éternité d'une gravité absolue.

Les versets de l'éternité (l'avis majoritaire)

À trois reprises, il dit des mécréants qu'ils demeureront dans le Feu khâlidîna fihâ abadan — « éternellement, à jamais » (an-Nisâ', 4:169 ; al-Ahzâb, 33:65 ; al-Jinn, 72:23). Ailleurs, les damnés implorent la mort, et elle leur est refusée :

وَنَادُوا يَا مَالِكُ لِيَقْضِ عَلَيْنَا رَبُّكَ قَالَ إِنَّكُمْ مَا كُتُونُ

« Et ils crieront : “Ô Mâlik ! Que ton Seigneur nous achève !” Il dira : “Vous demeurerez.” »

Coran, az-Zukhruf, 43:77

De même : « ... il ne leur sera pas mis fin de sorte qu'ils meurent, et leur châtiment ne sera pas allégé » (Fâtir, 35:36). C'est sur ces textes que repose l'avis de la grande majorité des savants (al-jumhûr) : l'Enfer est éternel pour qui meurt dans la mécréance. Cet avis est puissant, ancien, respectable. Nous ne le cacherons pas et nous ne le mépriserons pas. Mais le Coran ne se lit pas par fragments — et les mêmes pages contiennent d'autres versets qui, depuis les premiers siècles, ont arrêté les plus grands savants.

La clause d'exception : « sauf ce que ton Seigneur voudra »

Deux fois, après avoir affirmé l'éternité du Feu, Allah ajoute une réserve :

خَالِدِينَ فِيهَا مَا دَامَتِ السَّمَاوَاتُ وَالْأَرْضُ إِلَّا مَا شَاءَ

رَبُّكَ إِنَّ رَبَّكَ فَعَالٌ لِّمَا يُرِيدُ

khâlidîna fîhâ ... illâ mâ shâ'a rabbuk ; inna rabbaka fa"âlun li-mâ yurîd

« ... pour y demeurer tant que dureront les cieux et la terre — sauf ce que ton Seigneur voudra. Car ton Seigneur fait absolument ce qu'Il veut. »

Coran, Hûd, 11:106-107

« ... Il dira : "Le Feu est votre demeure, pour y rester éternellement, sauf ce qu'Allah voudra." Certes ton Seigneur est Sage, Omniscient. »

Coran, al-An'âm, 6:128

« Sauf ce que ton Seigneur voudra. » Pourquoi une exception à l'éternité, si l'éternité était sans réserve ? Et pourquoi clôt le verset par « ton Seigneur fait ce qu'Il veut » — affirmation de Sa liberté souveraine — juste après avoir évoqué le Feu ?

Les grands exégètes ont longuement débattu de cette clause. Al-Tabarî en rapporte plusieurs interprétations ; lui-même privilégie celle-ci : l'exception vise les croyants pécheurs qu'Allah fait sortir du Feu vers le Paradis — point sur lequel, nous le verrons, tout le monde s'accorde. Mais il rapporte aussi, d'Ibn 'Abbâs, une lecture plus ouverte, celle d'un terme que Dieu S'est réservé. L'essentiel est que nul de ces maîtres n'a réduit le verset à un seul sens : tous y ont vu une porte que Dieu garde entrouverte.

L'asymétrie décisive : le Paradis « verrouillé », l'Enfer non

Voici peut-être l'observation la plus frappante de tout le dossier. Dans la sourate Hûd, le verset des damnés (11:107) et celui des bienheureux (11:108) sont identiques, mot pour mot — même

éternité, même clause « sauf ce que ton Seigneur voudra ». Identiques, sauf à la toute fin. Car pour les bienheureux, et pour eux seuls, Allah ajoute une garantie :

عَطَاءٌ غَيْرَ مَجْذُوذٍ

'atâ'an ghayra majdhûdh

« ... un don qui ne sera jamais retranché. »

Coran, Hûd, 11:108

Pour le Paradis, Allah ferme expressément la porte au doute : le don ne sera jamais coupé. Ibn Kathîr l'explique nettement — cette précision est là pour dissiper toute crainte que la « volonté » divine puisse un jour interrompre les délices. Or, et c'est là tout l'enjeu, cette serrure, le Coran ne la pose que pour le Paradis. Pour le Feu, l'exception « sauf ce que ton Seigneur voudra » demeure ouverte, sans aucune clause équivalente qui la verrouille.

Le Coran affirme donc, en toutes lettres, que le bonheur du Paradis ne finira jamais. Il ne fait nulle part la même affirmation pour le Feu. Ce silence n'est pas un oubli : c'est l'argument central qu'un grand savant, Ibn Taymiyya, développera des siècles plus tard.

« Des âges » (ahqâb)

لَّا بَشِينٌ فِيهَا أَحْقَابًا

lâbithîna fîhâ ahqâbâ

« Ils y demeureront pendant des âges. »

Coran, an-Naba', 78:23

Ahqâb est un pluriel : des périodes immenses qui se succèdent. La majorité des exégètes y voit des âges sans fin. Mais d'autres, dès les premières générations, ont fait remarquer qu'un compte d'« âges », aussi long soit-il, reste un compte — et qu'un nombre,

même vertigineux, possède un terme. Plusieurs Compagnons, nous le verrons, l'ont compris ainsi.

Résumons honnêtement. Le Coran emploie pour le Feu un langage d'éternité — mais un langage qui, à la différence de celui du Paradis, n'est jamais verrouillé, qui s'assortit deux fois d'une exception, et qui parle d'« âges ». Rien ici ne tranche définitivement. Mais tout invite à réfléchir. C'est exactement ce qu'ont fait les savants.

CHAPITRE 3

Pourquoi Allah châtie-t-Il ? Le but du Feu

Il existe une autre manière d'approcher la question. Non plus « combien de temps ? », mais « pourquoi ? ». Car si l'on comprend le but du châtiment, on comprend aussi ce qu'il advient lorsque ce but est atteint.

Un châtiment qui vise le retour

وَلَنُذِيقَنَّهُم مِّنَ الْعَذَابِ الْأَدْنَىٰ دُونَ الْعَذَابِ الْأَكْبَرِ لَعَلَّهُمْ
يَرْجِعُونَ

... *la'allahum yarji'ûn*

« Nous leur ferons certainement goûter au châtiment le plus proche, avant le châtiment suprême, afin qu'ils reviennent. »

Coran, as-Sajda, 32:21

Afin qu'ils reviennent. Soyons rigoureux, car le lecteur savant y tient : les exégètes rapportent que « le châtiment le plus proche » désigne ici d'abord les épreuves d'ici-bas. Mais le principe énoncé, lui, est général et lumineux : quand Allah châtie, ce n'est pas pour le plaisir de faire souffrir, c'est pour ramener. Le châtiment a une visée. Il est orienté vers le retour — vers la guérison de l'âme, non vers sa destruction.

Et ce principe, un autre verset le pousse jusqu'au bout :

مَا يَفْعَلُ اللَّهُ بِعَذَابِكُمْ إِن شَكَرْتُمْ وَآمَنْتُمْ

« Que ferait Allah de votre châtement, si vous êtes reconnaissants et croyants ? Allah est Reconnaissant, Omniscient. »

Coran, an-Nisâ', 4:147

Que ferait Allah de votre châtement ? La question est rhétorique, et la réponse est : rien. Allah ne tire aucun bénéfice de la souffrance de Ses créatures. Il n'a nul besoin de punir. Le châtement n'est jamais, pour Lui, une fin en soi.

Le Feu comme remède

De là vient une image que les savants ont méditée : le Feu n'est pas la vengeance d'un offensé, mais le remède amer d'un médecin. On cautérise une plaie pour qu'elle guérisse, non pour faire souffrir le malade. La douleur est réelle ; mais elle a un terme — celui de la guérison.

Ainsi se comprend une idée qui peut d'abord surprendre : et si l'Enfer était, pour le mécréant lui-même, une forme de miséricorde ? Non une douceur — c'est un feu — mais une purification : la voie dure par laquelle une âme rebelle est enfin lavée de ce qui l'enchaînait, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien à brûler. Or un remède qui a guéri n'a plus de raison de durer.

La promesse et la menace

Les savants de la langue arabe ont relevé une distinction que tout homme d'honneur connaît. Il y a la promesse (al-wa'd), celle d'une récompense ; et il y a la menace (al-wa'id), celle d'un châtement. Tenir sa promesse est un devoir : un noble ne s'en départ jamais. Mais renoncer à une menace que l'on était en droit d'exécuter — pardonner — n'est pas une faiblesse : c'est une grandeur. Les Arabes en faisaient un titre de gloire.

Ibn al-Qayyim s'appuie sur ce principe : les promesses d'Allah aux croyants ne seront jamais rompues — le Paradis est garanti, à

jamais. Mais Ses menaces, Il peut, par pure grâce, choisir de ne pas les conduire jusqu'à leur terme extrême. Renoncer à punir ne relève pas de l'injustice : cela relève de la générosité.

« Allah a pouvoir sur toute chose »

Reste l'argument le plus simple, et peut-être le plus profond. Le Coran répète qu'Allah est « puissant sur toute chose » (wa-Llâhu 'alâ kulli shay'in qadîr). Si Sa puissance est sans limite, alors Il est capable de transformer un cœur : de changer le rebelle en soumis, le corrompu en pur. Capable, une fois la justice accomplie, de faire prévaloir cette miséricorde qui « embrasse toute chose ». Celui qui peut tout n'est jamais réduit à la seule alternative « pardonner ou punir sans fin ». Il peut purifier, puis accueillir.

Mesurons bien ce que nous affirmons — et ce que nous n'affirmons pas. Nous ne prétendons pas détenir une certitude. Nous suivons une indication convergente : celle d'un Dieu dont le châtiment vise le retour, qui ne gagne rien à la souffrance, qui a pouvoir sur tout, et dont la miséricorde l'emporte. Cette indication, des savants parmi les plus grands l'ont prise au sérieux. C'est à eux, maintenant, que nous laissons la parole.

La parole des savants

Tout ce qui précède resterait fragile si cela ne reposait que sur une intuition personnelle. Aussi faut-il le dire nettement : l'idée que le Feu pourrait ne pas être éternel n'est ni une invention moderne ni une facilité sentimentale. Elle a été soutenue, textes en main, par des savants de tout premier rang. Mais l'honnêteté oblige tout autant à reconnaître qu'elle demeure un avis minoritaire, et que la majorité a soutenu le contraire. Exposons les deux, loyalement.

L'avis majoritaire : l'Enfer est éternel

La position dominante chez les gens de la Sunna est claire : les mécréants demeurent à jamais dans le Feu. Ses preuves sont celles déjà citées — les versets « khâlidîna fihâ abadan », le refus de la mort aux damnés (az-Zukhruf, 43:77 ; Fâtir, 35:36), et ce hadith (al-Bukhârî, n° 4730 ; Muslim, n° 2849), où la Mort est immolée entre le Paradis et l'Enfer tandis qu'un héraut proclame : « Ô gens du Paradis, éternité sans mort ! Ô gens de l'Enfer, éternité sans mort ! »

Plus lourd encore : Ibn Hazm rapporte qu'il y a là un consensus (ijmâ'), et va jusqu'à déclarer mécréant quiconque s'y oppose (Marâtib al-ijmâ'). Il faut prendre cette objection au sérieux — c'est la plus grave de toutes. Notons cependant que d'autres savants ont contesté qu'il y ait là un véritable ijmâ', précisément parce que des autorités anciennes ont pensé autrement, comme nous allons le voir.

Un accord de tous : les croyants pécheurs sortent du Feu

Avant d'aller plus loin, écartons un malentendu fréquent. Sur un point, tout le monde s'accorde : les croyants qui entrent au Feu à

cause de leurs péchés en sortiront. De nombreux hadiths authentiques le disent — Allah fera sortir du Feu quiconque avait dans le cœur le poids d'un atome de foi (al-Bukhârî, n° 7439 ; Muslim, n° 184), et « le Feu ne dévore pas la trace de la prosternation » (al-Bukhârî, n° 806 ; Muslim, n° 182). Muslim rapporte d'ailleurs un hadith qui distingue nettement deux catégories : les vrais habitants du Feu « n'y meurent pas et n'y vivent pas » (n° 185), tandis que les pécheurs croyants en sont retirés, calcinés, puis ranimés dans les rivières du Paradis.

Le débat sur l'éternité ne concerne donc pas le musulman pécheur — il en sortira, par consensus. Il porte uniquement sur le sort de celui qui meurt mécréant. C'est là, et là seulement, que les savants ont divergé.

Des paroles venues des Compagnons

Fait souvent ignoré : plusieurs Compagnons et figures des premières générations ont laissé des propos surprenants. On rapporte ainsi de 'Umar ibn al-Khattâb :

« Même si les gens du Feu y demeureraient autant que les grains de sable de 'Âlij, ils auraient malgré tout un jour où ils en sortiraient. »

rapporté par 'Abd ibn Humayd, Tafsîr, sous le verset 78:23

Des propos voisins sont rapportés d'Ibn Mas'ûd, d'Abû Hurayra, d'Ibn 'Abbâs, d'Abû Sa'îd al-Khudrî, de Jâbir et d'al-Sha'bî — plusieurs lisant « ahqâb » comme une durée qui finit par s'achever (al-Tabarî, al-Bayhaqî, Ibn Abî Hâtim, entre autres).

Ici, l'honnêteté commande une mise en garde que ce livre tient à formuler clairement : ces paroles sont des propos de Compagnons (âthâr), et non des hadiths du Prophète ﷺ. Plusieurs de leurs chaînes de transmission sont faibles ou interrompues — celle de 'Umar, par exemple, passe par al-Hasan al-Basrî, qui n'a pas

entendu directement 'Umar. On ne peut donc en faire des preuves décisives, et il serait malhonnête de les brandir comme « la parole du Prophète ». Leur valeur est ailleurs : elles établissent qu'aux premiers temps de l'islam, des esprits parmi les plus éminents ne tenaient pas la question pour close. Le débat est aussi ancien que la communauté elle-même.

Ibn Taymiyya

C'est au VIII^e siècle de l'Hégire que la question reçoit son traitement le plus célèbre. Ibn Taymiyya (m. 728 / 1328), dans un traité écrit — dit-on — durant sa dernière captivité à la citadelle de Damas, al-Radd 'alâ man qâla bi-fanâ' al-janna wa-l-nâr, distingue trois positions : les deux demeures s'anéantissent ; les deux durent à jamais ; ou bien le Paradis dure tandis que le Feu cesse.

Sa démarche est remarquable de rigueur. Il commence par réfuter énergiquement la thèse, héritée des Jahmites, selon laquelle le Paradis lui-même prendrait fin : cela, dit-il, est faux et contraire à la religion — le Paradis est éternel, absolument. Puis, pour le seul Feu, il avance les arguments que nous avons rencontrés : « abadan » exprime l'impossibilité d'échapper au châtement décrété, non l'absence de tout terme ; le Coran garantit que les délices du Paradis ne seront « jamais retranchés », mais ne dit jamais rien de tel du Feu ; et un châtement dépourvu de tout but contredirait la sagesse et la miséricorde de Dieu. Pour Ibn Taymiyya, fanâ' ne signifie d'ailleurs pas « néant », mais passage d'un état à un autre.

L'honnêteté impose ici encore une précision. La position d'Ibn Taymiyya sur ce sujet est discutée. Ailleurs dans son œuvre, il rapporte l'accord des anciens sur la permanence des deux demeures (Majmû' al-fatâwâ, 8/304 et 18/307) ; certains savants

ont même contesté que ce traité soit réellement de lui. Sa pensée « définitive » fait donc l'objet d'un vrai débat — nous ne le masquerons pas. Ce qui est certain, c'est qu'un esprit de cette envergure a jugé la question digne d'un livre entier, et ne l'a pas tranchée à la légère.

Ibn al-Qayyim

Son élève, Ibn al-Qayyim (m. 751 / 1350), reprend le dossier et lui donne son ampleur la plus grande. Dans la dernière partie de *Hâdî al-arwâh ilâ bilâd al-afrâh*, ainsi que dans *Shifâ' al-'alîl* et *al-Sawâ'iq al-mursala*, il rassemble un faisceau d'arguments d'une étendue sans précédent : les paroles des Compagnons, la différence de langage du Coran entre Paradis et Enfer, le hadith des cent parts de miséricorde, la nature même des Noms divins.

Et pourtant — c'est capital — Ibn al-Qayyim ne conclut pas catégoriquement. Après avoir bâti le dossier le plus solide possible, il s'en remet à la volonté de Dieu. Mieux : dans d'autres de ses livres (*al-Wâbil al-sayyib*, *Tarîq al-hijratayn*), il affirme l'éternité conformément à l'avis majoritaire. Loin d'être une contradiction embarrassante, cette retenue est une leçon : devant un mystère que nul texte ne tranche absolument, le sommet du savoir consiste à dire « Allah est plus savant » (*Allâhu a'lam*). C'est exactement la posture de ce livre.

La nuance qui change tout

On comprend alors ce que cet avis dit — et ce qu'il ne dit pas. Il ne dit pas que les mécréants iront jouir des jardins du Paradis aux côtés des prophètes : c'est l'objection qu'a soulevée le grand juge al-Subkî (m. 756) dans sa réfutation, *al-I'tibâr bi-baqâ' al-janna wa-l-nâr*, et elle est juste. Il ne dit pas davantage que le Paradis finira : ce serait l'hérésie des Jahmites, condamnée par tous. Il dit seulement ceci : le tourment du Feu pourrait, par la miséricorde et

la volonté d'Allah, atteindre un terme une fois sa fonction accomplie — le Paradis, lui, demeurant éternel à jamais.

Cette thèse a été combattue. Al-Subkî, puis al-San'ânî (dans Raf' al-astâr, édité à l'époque moderne par al-Albânî, qui maintient l'avis majoritaire) y ont répondu. Le débat reste ouvert, et nous ne prétendons pas le clore. Notre propos est plus modeste, et peut-être plus important : montrer qu'espérer une fin au Feu n'est ni une fantaisie ni une trahison de l'islam, mais une lecture que des imams parmi les plus rigoureux ont tenue pour défendable, textes à l'appui.

Une invitation

À mon frère, à ma sœur en islam

Tu crains Allah, et c'est une noblesse. Mais souviens-toi de Celui que tu crains. Tu L'invoques chaque jour par Sa miséricorde : ar-Rahmân, ar-Rahîm. Tu sais qu'Il a dit que cette miséricorde « embrasse toute chose » et qu'elle « l'emporte sur Sa colère ». Comment, dès lors, te représentes-tu ton Seigneur ? L'image d'un Dieu qui infligerait une torture infinie, sans fin et sans but, à des créatures faibles qu'Il a Lui-même créées mortelles et ignorantes — cette image s'accorde-t-elle vraiment avec Celui qui Se présente d'abord par la tendresse ?

Ce livre ne te demande pas d'abandonner une croyance, ni de prétendre savoir ce qu'Allah seul sait. Il te demande seulement de ne pas réduire ton Seigneur à ta peur. De tenir ensemble les deux exigences : ne jamais minimiser le péché, ne jamais minimiser la miséricorde. Et de laisser à Allah le dernier mot — Lui qui a précisément réservé quatre-vingt-dix-neuf parts de Sa miséricorde pour le Jour du Jugement.

À celui qui ne croit pas encore

Peut-être t'es-tu détourné de l'islam à cause de cette idée même : un Dieu qui condamnerait à un feu éternel quiconque ne croit pas. Si c'est le cas, regarde de plus près. Le Dieu du Coran S'ouvre à toi par la miséricorde. Il dit qu'elle embrasse toute chose. Il dit qu'Il pardonne tous les péchés. Il dit qu'Il n'a envoyé Son Prophète qu'« en miséricorde pour l'univers ». Et sur la question même qui te retenait, tu viens de voir que les plus grands savants de cette religion ont réfléchi, débattu, et laissé la porte ouverte.

Tu n'as pas à nous croire sur parole. Nous t'avons montré les textes : ouvre le Coran et lis-le par toi-même. Commence par la sourate ar-Rahmân, ou par les versets cités dans ce livre. Lis — et juge.

Le dernier mot

Nous avons commencé par une question : l'Enfer est-il éternel ? Nous la refermons sans arrogance. La majorité des savants a dit oui ; de très grands savants ont dit : peut-être pas pour toujours, car la miséricorde de Dieu pourrait l'emporter. Entre ces deux avis, ce livre n'a pas voulu juger à la place d'Allah. Il a seulement voulu rappeler une chose que nous oublions trop souvent : avant d'être le Maître du Feu, Allah est ar-Rahmân.

Et Celui qui t'appelle au retour, à chaque instant de ta vie, n'attend pas ta perte. Il attend ton retour.

« ... Ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. »

Coran, az-Zumar, 39:53

Allâhu a'lam — Allah est plus savant. Et c'est à Lui que tout revient.

« Seigneur, augmente-moi en science. »

Coran, Tâ-Hâ, 20:114

Les sources

Toutes les références de ce livre, rassemblées pour que le lecteur puisse les vérifier par lui-même. Les traductions du sens des versets s'appuient sur l'édition de Muhammad Hamidullah (révision du Complexe du Roi Fahd), resserrées au plus près de l'arabe ; la numérotation des hadiths suit les éditions de référence d'al-Bukhârî et de Muslim.

Versets du Coran cités

- al-Fâtiha / ouverture — la Basmala : « Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. »
- al-A'râf, 7:156 — « Ma miséricorde embrasse toute chose. »
- al-Anbiyâ', 21:107 — le Prophète « miséricorde pour l'univers ».
- az-Zumar, 39:53 — « Ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah... Il pardonne tous les péchés. »
- Hûd, 11:106-108 — l'éternité assortie de « sauf ce que ton Seigneur voudra » ; le Paradis « don jamais retranché ».
- al-An'âm, 6:128 — « ... sauf ce qu'Allah voudra. »
- an-Naba', 78:21-23 — le séjour « pendant des âges » (ahqâb).
- as-Sajda, 32:21 — le châtiment « afin qu'ils reviennent ».
- an-Nisâ', 4:147 — « Que ferait Allah de votre châtiment, si vous êtes reconnaissants et croyants ? »
- an-Nisâ' 4:169 ; al-Ahzâb 33:65 ; al-Jinn 72:23 — « à jamais » (abadan).
- az-Zukhruf, 43:74-78 — les damnés implorent la mort, qui leur est refusée.
- Fâtîr, 35:36 — « il ne leur sera pas mis fin de sorte qu'ils meurent ».
- Tâ-Hâ, 20:114 — « Seigneur, augmente-moi en science. »

Hadiths et récits

- « Ma miséricorde a devancé Ma colère » — al-Bukhârî n° 7554 ; Muslim n° 2751 (variante « l'emporte sur », al-Bukhârî n° 7404). Authentique.
- Les cent parts de miséricorde — al-Bukhârî n° 6469 ; Muslim n° 2752. Authentique.
- Le dernier homme à sortir du Feu — al-Bukhârî n° 6571 ; Muslim n° 186. Authentique.

- « Le Feu ne dévore pas la trace de la prosternation » — al-Bukhârî n° 806 ; Muslim n° 182. Sortie du Feu par « un atome de foi » — al-Bukhârî n° 7439 ; Muslim n° 184. Authentiques.
- Les vrais damnés « n’y meurent pas et n’y vivent pas » (distincts des pécheurs croyants) — Muslim n° 185. Authentique.
- L’immolation de la Mort (« éternité sans mort ») — al-Bukhârî n° 4730 ; Muslim n° 2849. Authentique.
- Propos de ‘Umar, Ibn Mas’ûd, Ibn ‘Abbâs, etc. sur la sortie du Feu / « ahqâb » — ‘Abd ibn Humayd (Tafsîr), al-Tabarî, al-Bayhaqî, Ibn Abî Hâtim. Statut : paroles de Compagnons (âthâr) — non des hadiths du Prophète — aux chaînes souvent faibles ou interrompues.

Ouvrages des savants

- Ibn Taymiyya, al-Radd ‘alâ man qâla bi-fanâ’ al-janna wa-l-nâr (éd. al-Simhârî, Riyad, Dâr al-Balansiyya, 1995) ; voir aussi Majmû’ al-fatâwâ, 8/304 et 18/307.
- Ibn al-Qayyim, Hâdî al-arwâh ilâ bilâd al-afrâh ; Shifâ’ al-‘alîl ; al-Sawâ’iq al-mursala (avis inverse : al-Wâbil al-sayyib ; Tarîq al-hijratayn).
- Ibn Hazm, Marâtib al-ijmâ’ — le consensus rapporté sur l’éternité des deux demeures.
- al-Subkî, al-I’tibâr bi-baqâ’ al-janna wa-l-nâr — réfutation de la thèse de la fin du Feu.
- al-San’ânî, Raf’ al-astâr (édité par al-Albânî) — même réfutation.
- Tafsîrs : al-Tabarî, Jâmi’ al-bayân ; al-Qurtubî, al-Jâmi’ li-ahkâm al-Qur’ân ; Ibn Kathîr, Tafsîr al-Qur’ân al-‘azîm.

Note de méthode et d’honnêteté

Ce livre défend un avis minoritaire — la possibilité que le Feu ne soit pas éternel — tout en exposant fidèlement l’avis majoritaire, qui affirme son éternité. Nous avons signalé chaque point fragile : les récits sur la « fin du Feu » sont des paroles de Compagnons, non des hadiths du Prophète, et plusieurs ont des chaînes faibles ; la position personnelle d’Ibn Taymiyya est elle-même discutée ; et Ibn Taymiyya comme Ibn al-Qayyim s’en sont finalement remis à la volonté d’Allah. Le lecteur est invité à vérifier, à comparer, et à se garder de toute certitude là où Allah seul sait. Allâhu a’lam.

Retrouvez Akeem Frequencies

Si ce livre t'a apporté quelque chose, le plus beau des remerciements est simple : partage-le. Un rappel que l'on transmet est une aumône qui ne coûte rien — et qui continue, parfois, bien après nous.

Pour d'autres rappels, vidéos et réflexions, retrouve Akeem Frequencies — scanne simplement le code qui te convient :



YouTube
[Akeem Frequencies](#)



TikTok
[@akeemfrequencies](#)

Qu'Allah te guide, t'accorde la paix du cœur, et fasse miséricorde à l'auteur comme au lecteur. Âmîn.